

Mode d'emploi - prêt d'objets musicaux

Avant la mise en service du prêt d'objets musicaux, présenter lors d'une matinée l'ensemble des objets à l'ensemble de l'équipe.

Informations à transmettre à l'utilisateur :

Prêt d'objets en lien avec la musique pour découvrir un instrument, l'essayer avant d'apprendre à en jouer ou reprendre une pratique instrumentale, jouer de la musique, expérimenter un objet qu'on ne connaît pas, le tester, écouter de la musique autrement, s'amuser... Le service est accessible à tous.

La médiathèque prête des objets ou instruments musicaux mais ne forme pas les abonnés à leur utilisation. L'abonné se familiarisera avec l'instrument/objet par ses propres moyens (notice, mode d'emploi, méthodes d'apprentissage, tutos internet,...).

L'objet doit être restitué dans son état d'origine. L'emprunteur veillera à prendre soin de l'objet : ne pas l'exposer à de grands écarts de température, le protéger des coups et chocs divers, ne pas le stocker dans un environnement humide...

L'emprunteur est responsable pendant toute la durée du prêt et jusqu'à vérification du matériel.

Informez l'utilisateur que le retour se fait uniquement dans la Salle Musique et Cinéma.

Prêt des objets :

- Uniquement dans la Salle Musique et Cinéma de la Médiathèque de Flers par tous les abonnés du Réseau des Médiathèques de Flers Agglo pour une durée d'un mois
- Faire lire et signer la Charte de Prêt en 2 exemplaires au moment du premier prêt, en ranger une dans le classeur dédié et donner l'autre à l'abonné
- Le prêt d'un objet jeunesse sur une carte « collections jeunesse » se fait obligatoirement en présence du responsable légal de l'enfant
- La personne en salle vérifie à l'aide de la fiche technique que tous les éléments sont présents et enregistre l'objet sur le dossier de l'abonné

Réservations /prolongations :

- Les objets peuvent être réservés et prolongés comme tout autre document

Retour des objets :

- Uniquement dans la Salle Musique et Cinéma de la Médiathèque de Flers
- La personne en salle passe l'objet en retour et le piège en situation « vérification », demande à l'utilisateur si tout s'est bien passé, s'il a rencontré un problème, si oui le mentionne sur un post-it qu'il colle sur l'objet. Et pose l'objet sur la table sous l'escalier.
- L'équipe Musique se charge de vérifier l'état de l'objet et de le remettre en circulation